HAL open science

Toulouse/Tolosa, cité des Tolosates, et Auch/Elimberris, cité des Ausques : des centres de pouvoir indigènes aux capitales romaines

Philippe Gardes

▶ **To cite this version:**

Philippe Gardes. Toulouse/Tolosa, cité des Tolosates, et Auch/Elimberris, cité des Ausques : des centres de pouvoir indigènes aux capitales romaines. Gallia - Archéologie des Gaules, 2015, La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue, 72 (1), pp.35-51. 10.4000/gallia.1379 . hal-01918862

HAL Id: hal-01918862

https://hal.science/hal-01918862

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Toulouse/Tolosa, cité des Tolosates et Auch/*Elimberris*, cité des Ausques

Des centres de pouvoir indigènes aux capitales romaines

Philippe Gardes

Mots-clés. *Transition urbaine, urbanisme, acculturation, Sud-Ouest.*

Résumé. *Les recherches archéologiques récentes permettent de s'interroger sur les conditions d'apparition de deux capitales de cités du sud-ouest de la Gaule : Toulouse et Auch. Ces villes succèdent à un centre de pouvoir indigène qui, dans les deux cas, est abandonné après avoir emprunté la voie d'une certaine forme d'acculturation urbaine après la Conquête. Cette dernière prend la forme d'une mutation de l'architecture et des formes d'habitat. Ainsi, on observe non seulement l'adoption de techniques de constructions italiques mais aussi de modèles architecturaux et esthétiques. La situation change au tournant de l'ère avec la création de capitales, dont le programme urbanistique répond aux nouvelles exigences juridiques et administratives issues des réformes augustéennes.*

Keywords. *Urban transition, urbanism, acculturation, south-western Gaul.*

Abstract. *Recent archaeological research permits us to investigate the circumstances of the birth of two civitas-capitals in south-western Gaul: Toulouse and Auch. These towns succeeded an indigenous centre of power, which was in both cases abandoned after having started on a course of some kind of urban acculturation after the Conquest. This took the form of changes to architecture and to forms of housing. Thus one can observe not only the adoption of Italian building techniques, but also architectural and aesthetic models. The situation changes at the beginning of the Christian era, with the creation of capitals whose programme of urbanism responds to the new administrative and legal requirements of the Augustan reforms.*

Translation: Cécile Tuarze

La question de l'apparition des capitales de cités en Gaule connaît aujourd'hui un regain d'intérêt en raison, surtout, du développement des fouilles archéologiques préventives. Un des apports majeurs de ces recherches est d'avoir mis en évidence le caractère graduel de l'évolution urbaine mais aussi la diversité des situations. De fait, l'idée que ces villes aient été créées dans le sillage de la Conquête, dotées de leur parure de pierre et dès lors figées dans leur urbanisme ne rencontre plus guère de défenseurs.

L'affirmation même que ces capitales correspondent à des modèles urbanistiques imposés par le pouvoir central aux populations locales peut aujourd'hui être discutée. En effet, l'implication décisive des élites indigènes dans le processus d'intégration à l'Empire n'est plus aujourd'hui à démontrer. Et les recherches les plus récentes révèlent, au moins dans certains cas, que les centres de pouvoir indigènes n'ont pas attendu de sollicitations extérieures pour expérimenter un processus d'acculturation urbaine à l'issue de la Conquête, processus qui aboutira à des situations très diverses sous Auguste.

De fait, l'une des clés pour approcher les conditions d'éclosion des nouveaux chefs-lieux de cité réside dans la prise en compte du contexte immédiatement antérieur. Il s'agit de prendre de la hauteur et d'observer le processus d'urbanisation en vigueur sur la longue durée, en s'affranchissant des cadres chronologiques conventionnels, dans une région donnée. Dans le Sud-Ouest, cette thématique peut, aujourd'hui, être abordée dans les meilleures conditions à partir de deux exemples emblématiques, Toulouse et Auch, actuellement au centre de plusieurs programmes de recherche (fig. 1).

LE CAS DE TOULOUSE

La cité de Toulouse, ancienne possession des Volques Tectosages, occupe une place particulière dans la province de Transalpine. Elle se situe en effet nettement en retrait du littoral méditerranéen dans une zone de contact entre mondes atlantique et continental. Même si les sources peuvent prêter à interprétation, il est à peu près certain que la ville est intégrée à la *Provincia* au moins dès la fin du IIe s. av. J.-C. Autrefois alliée de Rome, Toulouse fait défection en 106 ou 105 av. J.-C. avant d'être réduite et pillée par Q. Servilius Caepio (Dion Cassius, *Fragments, livres I-XXXVI*, CCLXX). La création de la cité romaine est, semble-t-il, le fruit du

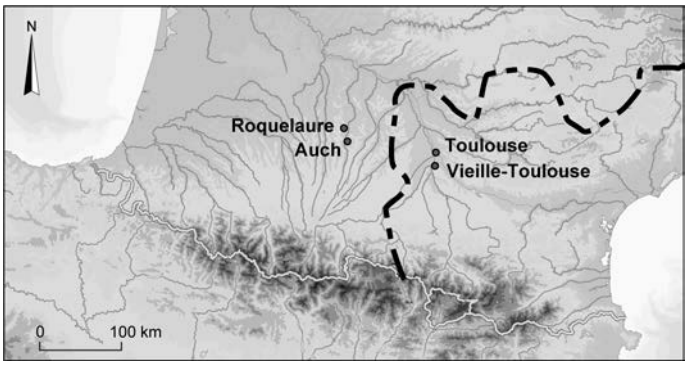

Fig. 1 – *Situation d'Auch et Toulouse ; en pointillé : les limites de la Gaule Transalpine (DAO : Ph. Gardes, Inrap, TRACES).*

démembrement du territoire des Volques Tectosages entre Toulouse et Carcassonne ; cette évolution a dû se produire assez rapidement et ce avant 56 av. J.-C. comme l'atteste un passage du *Bellum Gallicum* (César, *La Guerre des Gaules*, III, 20). L'octroi du droit latin intervient à une date indéterminée mais très certainement entre César et Auguste.

Les origines de Toulouse sont au centre d'âpres débats depuis le XVIe s. En effet, aucune des sources déjà citées ne permet de situer la ville gauloise dans la topographie actuelle de Toulouse. De ce fait, la localisation a longtemps balancé entre Vieille-Toulouse, le centre ville actuel et le quartier Saint-Roch (Labrousse, 1968 ; Moret, 2008). Les recherches archéologiques les plus récentes ont montré l'absence de vestiges antérieurs à Auguste dans le centre ville, ce qui constitue, étant donné l'ampleur et la répartition des opérations de terrain, un argument définitif en défaveur de cette identification. L'attribution au quartier Saint-Roch doit également être écartée en raison, d'abord et avant toute autre considération, de la disparition de ce site au plus tard dans les années 80-70 av. J.-C. Ne subsiste donc que Vieille-Toulouse, agglomération éloignée de 7 km de la ville romaine mais qui, comme l'a prouvé la dernière fouille réalisée en 2007 (Gardes, 2008), est la seule à réunir l'ensemble des critères, tant chronologiques que topographiques, compatibles avec l'hypothèse (Gardes, 2013a ; Benquet, Bruxelles *et al.*, 2013) [1].

De fait, même si aucun texte ne l'atteste explicitement, il est aujourd'hui acquis que la *Tolosa* du Haut-empire succède sous Auguste à un important centre de pouvoir d'origine indigène : Vieille-Toulouse (fig. 2).

1. Depuis les années 2000, à côté de l'identification à Vieille-Toulouse (Gardes, 2010a), sont apparus deux modèles alternatifs faisant de Vieille-Toulouse et de Saint-Roch deux villes successives ou, au contraire, des parties d'une même ville. Tous deux postulent une installation au moins partiellement en plaine en raison des « lacs » mentionnés uniquement par Strabon dans ou à la périphérie de *Tolôssa*. P. Moret a longtemps défendu une localisation dans le secteur de Saint-Roch (Moret, 2002) puis, prenant en compte les premiers résultats de la dernière fouille de Vieille-Toulouse, a proposé un modèle évolutif faisant passer la ville de Saint-Roch à Vieille-Toulouse après les évènements de 106-105 av. J.-C. (Moret, 2008). Pour sa part, M. Vaginay considère Toulouse comme une ville multipolaire associant Vieille-Toulouse, Saint-Roch mais aussi Ancely, établissement situé à 12 km au nord de Vieille-Toulouse (Vaginay, 2012). Ces modèles sont aujourd'hui fragilisés par les nouvelles données archéologiques mais aussi par le réexamen du texte de Strabon (Boudartchouk, Bruxelles *et al.*, 2008) et les travaux de L. Bruxelles, dont les études géomorphologiques ont montré qu'aucune étendue d'eau stagnante pérenne n'a pu exister dans la plaine toulousaine (Arramond, Boudartchouk *et al.*, 2007, p. 45-48).

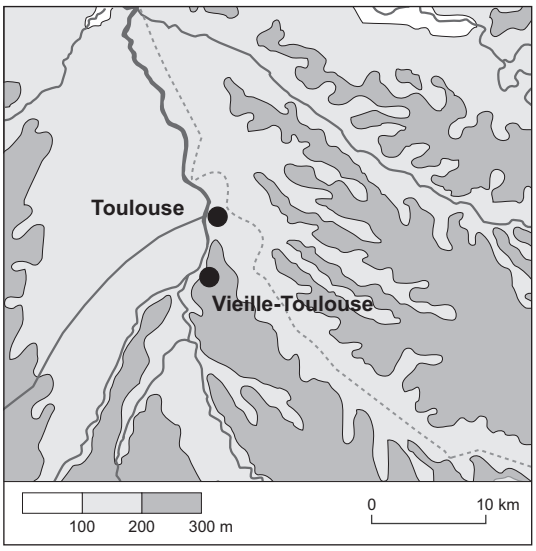

Fig. 2 – *Localisation de Vieille-Toulouse et Toulouse (DAO : Ph. Gardes, Inrap, TRACES).*

VIEILLE-TOULOUSE

À 7 km au sud de Toulouse, l'établissement gaulois de Vieille-Toulouse se situe dans la partie occidentale des coteaux du Lauragais. Le site occupe une position remarquable au-dessus de la Garonne et de sa confluence avec l'Ariège, située au pied du promontoire dans l'Antiquité (fig. 3). Au-delà, il offre un large point de vue sur la vallée et sur les terrasses de la rive gauche du fleuve. Depuis la crête de Ventenac, le panorama apparaît également largement dégagé vers le sud en direction de la vallée de l'Ariège. Au nord, le site est séparé de la plaine toulousaine par une série de coteaux moins élevés ; il commande différents gués sur les deux fleuves mais aussi, au loin, le point d'arrivée de la route de Narbonne, par la trouée de l'Hers. De fait, cet établissement constitue dès son apparition le principal pôle d'échange sur l'Isthme gaulois.

L'agglomération occupe un vaste plateau vaguement triangulaire compris entre le ruisseau de la Pichanelle à l'est, la Garonne à l'ouest et la dépression de Ventenac au sud. Le choix de ce site s'explique sans nul doute par ses potentialités défensives. En effet, le plateau est naturellement protégé par un abrupt très marqué de plus de 80 m à l'ouest et de 60 m à plus de 100 m au sud. La situation est moins favorable à l'est, le long du ruisseau de la Pichanelle (ou de Vieille-Toulouse), avec une succession de coteaux découpés par de petits cours d'eau, dont la plupart sont aujourd'hui asséchés. La surface du plateau apparaît relativement tourmentée avec des parties en pente (La Tuilerie, Borde-Basse, Baulaguet), par endroits forte (coteau de Ventenac), et une zone de replat au lieu-dit La Planho.

L'agglomération gauloise semble se développer à partir des années 175-150 av. J.-C. et connaît plusieurs étapes d'urbanisation, dont la plus récente consacre une accélération de la romanisation. La surface de l'agglomération peut aujourd'hui être estimée entre 90 ha et 100 ha, ce qui en fait l'une des plus vastes du sud de la Gaule.

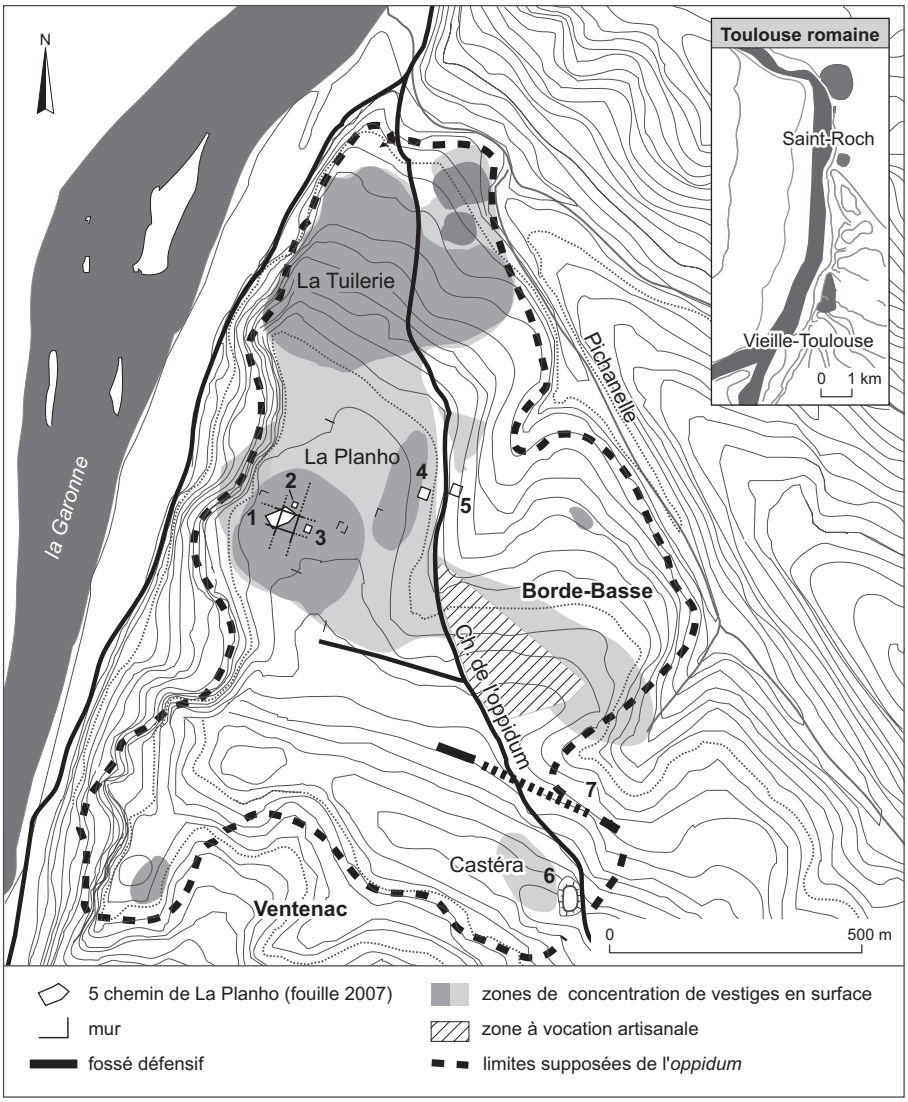

Fig. 3 – *Plan du site de Vieille-Toulouse :* ***1****, fouille 2007 (habitat de la fin de l'âge du Fer et* domus*) ;* ***2****, sanctuaire de La Planho ;* ***3****, « citerne bâtie » ;* ***4****, grand bâtiment ;* ***5****, temple de Baulaguet ;* ***6****, « butte du Castéra » ;* ***7****, fossé défensif (DAO : Ph. Gardes, Inrap, TRACES, d'après Vidal, 1988).*

Une organisation urbaine antérieure à la domination romaine

L'urbanisme de l'agglomération au IIe s. av. J.-C. nous échappe en grande partie à cause de l'extension réduite des fouilles réalisées à ce jour. Néanmoins les données recueillies depuis les années 1960 permettent de dessiner les grandes lignes de son organisation (Vidal, 2002 ; Gardes, 2013a, p. 38-42). On distingue ainsi une zone densément occupée à l'ouest du chemin de l'*oppidum*, à La Planho, mais aussi au-delà vers le nord jusqu'à la pointe du plateau (lieu-dit La Tuilerie), et, à l'est, un vaste secteur, occupé de manière assez lâche, ayant accueilli un quartier artisanal autour de la ferme actuelle de Borde-Basse.

La question du rempart

Le site de Vieille-Toulouse était très probablement protégé par un rempart dont les traces ne sont plus aujourd'hui visibles. L'élément fort du dispositif résidait sans doute dans un talus qui devait barrer le plateau au sud. Son tracé correspond peut-être approximativement à l'actuel Chemin de Ventenac. L'accès à l'agglomération pouvait se situer au point le plus haut traversé par ce rempart, aujourd'hui occupé par un monticule réaménagé sans doute au Moyen Âge (« butte du Castéra »).

En revanche, l'existence d'une ligne de défense secondaire à environ 40 m en retrait par rapport à la crête de Ventenac est aujourd'hui avérée (fig. 3, no 7). Elle est matérialisée par un fossé aux dimensions imposantes (6 m de largeur pour 3 m de profondeur minimum) qui semble barrer le plateau. Le mobilier issu du comblement montre que la structure est probablement désaffectée dès la fin du IIe s. av. J.-C.

La trame urbaine et son évolution

À La Planho, une fouille réalisée récemment a permis de confirmer l'existence d'une trame urbaine, mise en place au plus tard autour de 125 av. J.-C. Les données recueillies suggèrent que le découpage s'articule à partir de rues orientées

est-ouest qui déterminent des îlots allongés, reliés par des axes secondaires nord-sud (Vidal, 2002 ; Gardes, 2013b). Au-delà, vers le sud du plateau, l'absence de fouilles ne permet pas de statuer sur l'ampleur de ce réseau. Néanmoins, on doit noter qu'une voie de 10 m de largeur, orientée nord-sud, a été ponctuellement reconnue vers le centre de La Planho en 1972 (fouille de M. Vidal). Elle est encaissée et présente un revêtement initial de tessons d'amphore, rechargé au moins une fois à l'aide de gros galets. Des portions de fossés appartenant sans doute à ce réseau ont été observées par M. Vidal, dans la parcelle située immédiatement au sud de celle fouillée en 2007 (1975-1976) et près du *pool house* du golf (1969). À signaler enfin que la plupart des axes de bâtiments repérés dans l'emprise actuelle du golf s'inscrivent dans les mêmes axes d'implantation que la trame identifiée. Compte-tenu de ces informations, il est probable que l'ensemble du plateau de La Planho ait été concerné, dès l'origine, par ce programme urbain.

Une fouille réalisée en 2007, à cheval sur deux îlots, montre que le schéma initial a conditionné l'occupation jusqu'à l'abandon du secteur un peu avant le changement d'ère (Gardes, 2013a, p. 39-41) (fig. 4). Il n'est pas pour autant figé et a régulièrement subi des modifications de portée limitée. Ainsi, la parcelle ouest est réalignée une fois au début du Ier s. av. J.-C., où elle gagne sur la voie adjacente.

Les rues sont régulièrement entretenues et les fossés bordiers, faisant office de caniveaux, font l'objet d'un assainissement périodique tout au long de l'occupation du secteur. L'évolution se lit toutefois à travers la rénovation du système viaire, au début du Ier s. av. J.-C., avec l'aménagement de bandes de roulement uniformes, désormais charretières.

Un dernier élément régulateur, révélé par la fouille, réside dans l'alignement des façades des constructions le long des rues mais aussi dans le caractère mitoyen de certains bâtiments. Ce phénomène tend à s'accentuer avec le temps, en raison surtout de la densification de l'occupation. À partir de la période comprise entre 75 et 40 av. J.-C., les constructions déjà mitoyennes offrent une façade continue sur les rues et s'étendent progressivement vers le cœur des îlots.

Des monuments publics

Des monuments publics devaient s'insérer dans la trame urbaine primitive. Quelques indices laissent penser qu'une partie se situait en bordure ouest du golf actuel.

Les fouilles de sauvetage réalisées entre 1969 et 1981 ont en effet permis de mettre en évidence un bâtiment cultuel situé dans un secteur d'habitat dense vers le centre du plateau de La Planho (Vidal, 2002, p. 111) (fig. 5). Il se présente comme un espace de 6,70 m de côté délimité par une tranchée périmétrale, précédée d'une cloison de torchis armée de poteaux, dont les calages de cols d'amphores ont été retrouvés à intervalle régulier. Cet édifice possédait un sol en terre battue et s'ouvrait côté est. À la base de la section nord de la tranchée périmétrale, une fosse quadrangulaire a livré des fragments appartenant à une statue en grès rose représentant un personnage accroupi (Vidal, 2002, p. 112), ainsi qu'une quarantaine de pesons en terre cuite. La statue, fruste, présente peu d'affinités stylistiques avec les « accroupis » du Languedoc. Néanmoins, elle pourrait se rattacher à la même série et ainsi évoquer la figure

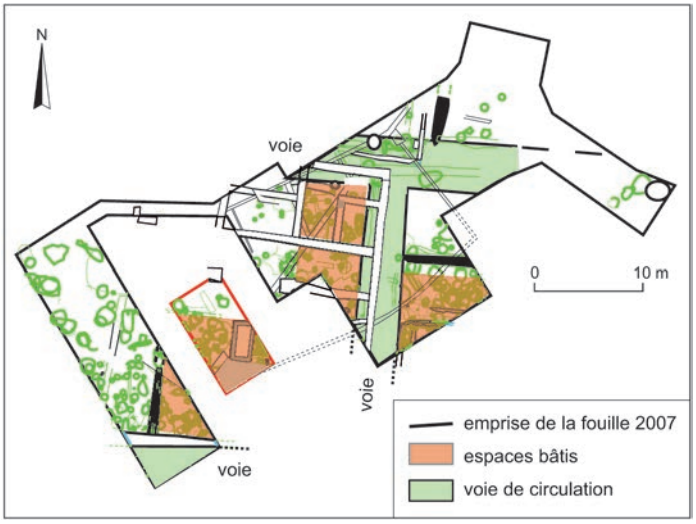

Fig. 4 – *Vieille-Toulouse, 5 chemin de La Planho (fouille 2007) : parcellaire et occupation de la première moitié du Ier s. av. J.-C. (DAO : Ph. Gardes et O. Onezime, Inrap, TRACES).*

du guerrier héroïsé, objet de culte chez plusieurs peuples du sud de la France (Py, 2011, p. 83-117).

À l'extérieur de cet espace, ont été découvertes des figurines anthropomorphes et zoomorphes en terre cuite (canidé, cervidé...) (Labrousse, 1978) [2].

Des structures périphériques appartiennent probablement au sanctuaire. Notons d'abord que trois excavations (« citernes »), de tendance quadrangulaire et soigneusement taillées dans la marne, voisinent avec l'édifice. L'une d'elle a livré une amphore entière et deux figurines en terre cuite. Enfin, à l'ouverture d'un puits non fouillé (puits XXII), a été observé un probable dépôt constitué de deux lampes placées dans une panse d'amphore. Quelques éléments mobiliers, tels des balsamaires ou des stylets trouvés dans la citerne 3, pourraient également être mis en relation avec une fonction religieuse de ce secteur.

Une série de fossés parallèles sépare cet espace de la parcelle voisine au sud. L'extension limitée de la fouille n'a pas permis de déterminer leur véritable fonction, mais ils pourraient matérialiser la présence d'un enclos, à l'image d'autres sanctuaires de Gaule intérieure comme Corent ou Manching.

L'habitat

Au sein des parcelles, le bâti apparaît très dense, au moins dans certaines zones de La Planho. Les bâtiments s'intègrent le plus souvent dans des schémas d'implantation quadrangulaires et ne présentent de divisions intérieures, semble-t-il, qu'à partir du milieu du Ier s. av. J.-C. (Gardes, 2013b, p. 66-68).

Les modes de construction évoluent de manière graduelle. L'architecture fait appel aux ressources locales les plus accessibles, à savoir la terre et le bois. De fait, parmi les nombreux creusements identifiés, plusieurs pourraient correspondre à des fosses d'extraction (marne, molasse ?). Des tessons, le plus souvent d'amphores, sont également utilisés comme matériaux d'appoint. Un certain renouvellement s'amorce au milieu du

2. Des monnaies en argent (Labrousse, 1973, p. 99) et un statère fourré des *Pictones* (Labrousse, 1972) proviennent également de ce secteur.

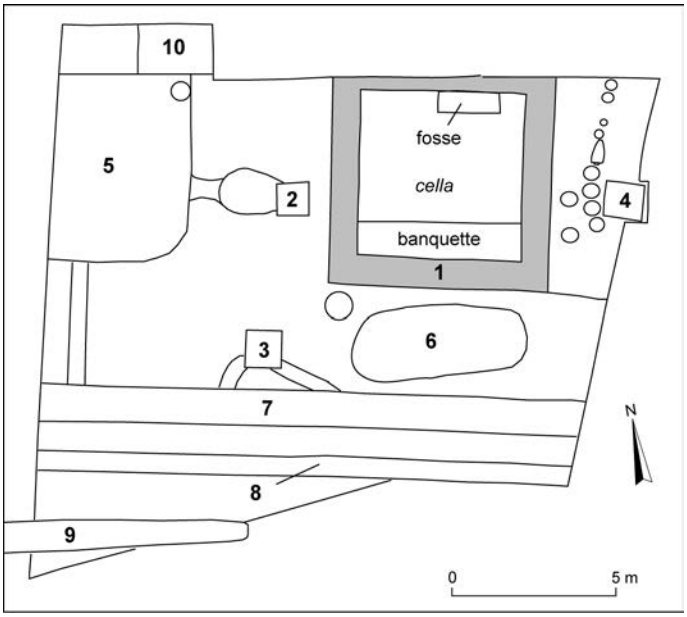

Fig. 5 – *Plan des vestiges du sanctuaire de La Planho : **1**, tranchée périmétrale ; **2-4**, citernes ; **5-6**, fosses ; **7-9**, fossés ; **10**, puits (DAO : Ph. Gardes, Inrap, TRACES, d'après Vidal, 1988).*

Ier s. av. J.-C. avec l'apparition des terres cuites architecturales mais aussi le recours à des ressources naturelles, apparemment délaissées jusque-là, comme les galets de Garonne et la marne dure.

Les techniques de construction sont marquées par une grande stabilité jusqu'au milieu du Ier s. av. J.-C. Ainsi, les édifices comportent des murs conçus, le plus souvent, à partir d'un soubassement de terre, armé de tessons d'amphore, ou d'une sablière basse. L'architecture sur poteaux plantés est plus rarement attestée et quelquefois associée aux techniques déjà évoquées. Des fragments de torchis témoignent d'élévations à ossature en bois mais d'autres techniques de construction, qui ne laissent que peu de traces, ont pu être mises en œuvre (pisé ?, adobe ?). En revanche, aucun élément matériel ne permet de caractériser les toits.

La fouille réalisée en 2007 a montré que les bâtiments sont souvent associés à des espaces extérieurs, cours ou jardins, occupés par des fosses dépotoirs, quelquefois des structures de chauffe mais aussi des puits. Ces derniers ont focalisé l'attention des chercheurs sur la fin de l'âge du Fer dans le Toulousain en raison de leur nombre et de la qualité des mobiliers issus des comblements. Longtemps associés à la sphère sépulcrale ou religieuse, ils sont désormais interprétés comme des structures destinées au puisage de l'eau. Les fouilles récentes ont montré que les dépôts d'offrandes n'intervenaient qu'au moment de leur abandon (Gorgues, Moret, 2003 ; Requi, 2011).

Le « métissage » urbain

Les années 50-40 av. J.-C. marquent un tournant dans l'évolution de l'agglomération (Vidal, 2002, p. 110 ; Gardes, 2013a, p. 42-44). Celle-ci se couvre de bâtiments construits en briques qui, sans totalement remplacer les édifices de conception traditionnelle, donnent une grande cohérence architecturale au centre-ville.

Un cadre urbain rénové

De profonds changements affectent le plan de circulation. Ils se manifestent dans l'abandon d'une partie des rues antérieures, gagnées par l'urbanisation, et la conversion de certains axes en simples passages ou venelles (fig. 8). Un autre changement réside dans l'aménagement d'une nouvelle voie nord-sud, préfigurant le chemin actuel de l'*oppidum*, en périphérie de l'espace urbanisé. Néanmoins, l'essentiel du réseau préexistant est toujours actif et ce même si les rues sont reconstruites et complétées par des aménagements jusqu'alors inconnus, comme des drains ou des caniveaux (Vidal, 1988, p. 3-5). Dès lors, l'urbanisme prend un caractère véritablement romain avec l'apparition d'îlots définis par des bâtiments partageant un mur de façade continu sur les rues. La cohérence de la trame urbaine s'en trouve renforcée.

Le renouvellement des infrastructures publiques

De nouveaux aménagements à vocation publique, mais cette fois-ci au moins partiellement maçonnés, apparaissent à cette époque dans les environs du sanctuaire gaulois, ce qui confirme la présence, dans ce secteur, du centre civique et religieux de l'agglomération. Des lieux de culte sont également présents en périphérie urbaine.

Les sanctuaires

À 200 m à l'est du sanctuaire indigène, ont été mis en évidence en 1977-1978 les vestiges, incomplètement dégagés, d'un édifice pouvant correspondre à un temple à plan centré (Vidal, 2013, p. 57-58). La partie fouillée de cette construction laisse apparaître des tranchées de sablières qui délimitent une galerie et l'amorce d'une *cella*, si l'on suit cette hypothèse. La toiture de la galerie était supportée par des poteaux verticaux établis contre les faces internes de la galerie. Côté sud, un espace gravillonné (2,20-2,50 m sur 2,70-2,80 m) indiquait un axe de passage de 2 m de largeur.

Situé plus à l'est et en dehors de la zone densément occupée, le temple à plan centré de Baulaguet a été découvert en 1974, le long du chemin actuel de l'*oppidum* (Vidal, 2013, p. 59-60) (fig. 6). Le monument, dont les vestiges sont très arasés, est installé sur une terrasse taillée dans la molasse, qui a permis de compenser la pente naturelle du terrain (230 m^2) et qui se prolonge au-delà de la façade nord sur un peu plus de 2 m. Le bâtiment lui-même est de plan carré. Il comporte une *cella* centrale de 7,10 m de côté autour de laquelle court une galerie extérieure de 14 m de côté. Les murs reposent sur des fondations de galets de Garonne liés à la molasse. Des assises de briques ont permis de régulariser leur partie supérieure et de définir une assise de réglage pour la construction de l'élévation en briques, disposées en quinconce et ajustées au mortier. Les façades du bâtiment comportaient une colonne d'angle ainsi que trois colonnes intermédiaires. Les murs de façade étaient recouverts d'un enduit de mortier blanc tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le sol de la galerie était sans doute revêtu de mortier, dont des lambeaux ont été conservés, et la *cella* a probablement reçu un dallage de briques. Même si le bâtiment a été détruit

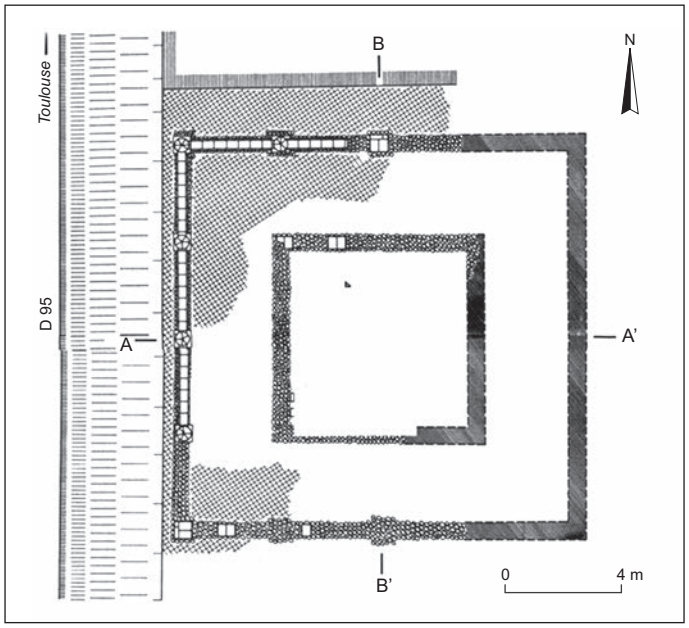

Fig. 6 – *Plan du temple de Baulaguet (d'après Vidal, 1988).*

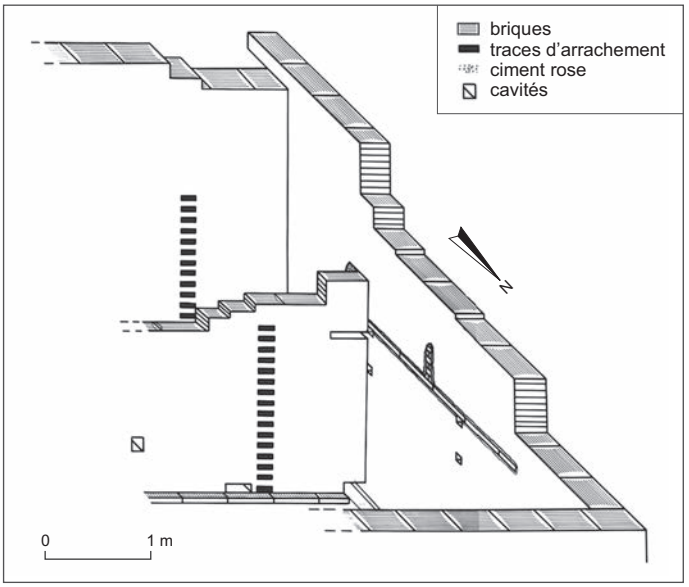

Fig. 7 – *Axonométrie partielle de la citerne de La Planho (d'après Vidal, 2013).*

dans ce secteur, on peut penser que l'accès à l'édifice se faisait depuis l'est.

De nombreux fragments de *tegulae* et *imbrices* attestent l'existence d'un solide toit de tuiles.

Un monument des eaux (?)

Vers le centre de l'agglomération, a été mis au jour un important bassin, correspondant à une infrastructure publique de captage ou de stockage de l'eau (Vidal, 2002, p. 107) (fig. 7). Il se présente comme une vaste fosse sans doute quadrangulaire de 4,60 m sur au moins 3 m, dont la profondeur atteint 3,30 m. Sa capacité peut être estimée à au moins 45 m^3 mais, malheureusement, on ne sait par quel moyen il était alimenté. Les parois sont revêtues d'un mur maçonné en briques, enduites d'un mortier hydraulique, et la découverte de vestiges d'un toit effondré témoigne de l'existence d'une puissante charpente. L'espace intérieur a révélé l'emplacement de « cloisons » et des traces laissées sur les murs suggèrent l'existence d'une plate-forme sommitale et d'une machinerie destinées à puiser l'eau. Un puisard, dont le fond était bétonné et formé par des *tegulae*, avait été creusé dans le fond de la fosse, côté nord.

Les premières maisons de type italique

Depuis le XVIIIe s., des murs maçonnés ou des fondations de galets sont régulièrement signalés mais n'ont pas fait l'objet d'études particulières avant la fin des années 1960. Les fouilles de M. Vidal ont alors révélé des plans de bâtiments très partiels (Vidal, 2002, p. 110). Ces derniers s'alignent sur les rues et sont pour la plupart rectangulaires. Des plans partiels montrent fréquemment une division en plusieurs pièces. Les techniques de construction apparaissent variées avec des murs entièrement maçonnés, en briques, ou constitués d'un solin, maçonné ou non en galets ou blocs de marne, servant d'assise à une élévation en terre et/ou en bois. Les toitures de tuiles se généralisent. Sans disparaître totalement, les procédés plus traditionnels (poteaux plantés ou sablières) apparaissent en perte de vitesse (Vidal, 2002, p. 102).

Un seul bâtiment complet a été mis en évidence à l'occasion d'une fouille préventive en 2007 (Gardes, 2008) (fig. 8). Il s'agit d'une vaste bâtisse rectangulaire (29 × 25 m) qui occupe une bonne partie d'un îlot limité par des rues. Les sols ont disparu du fait de terrassements modernes et les murs ont été en grande partie récupérés dès l'Antiquité. Le mobilier découvert dans le sol de la cour permet de le dater entre 40-30 et 10 av. J.-C. (Benquet, Gardes, 2008).

La construction comporte plusieurs parties bien différenciées. Au nord, se développe un corps de bâtiment compartimenté, dont une partie se développe hors emprise de la fouille côté ouest. Au centre de cet espace se situent deux pièces successives (21 m^2 chacune). À l'est se développaient deux autres pièces de service imbriquées, de 9 m^2 et 23 m^2. Il pourrait s'agir d'une cuisine, comme le suggère la découverte d'un four domestique. L'épierrement systématique des murs a fait disparaître toutes traces des entrées, ce qui empêche de savoir comment on passait d'une pièce à une autre.

Au sud, une galerie donne sur une cour ou un jardin à travers un large porche, flanqué de puissants piliers quadrangulaires. Le sol est ici constitué d'un assemblage de tessons d'amphore. Les angles de la galerie ont, semble-t-il, été renforcés par des colonnes engagées, dont ne subsistent que les négatifs. Ces caractéristiques font penser à la présence d'un étage, s'ouvrant au sud sur une terrasse coiffant la galerie.

Au-delà vers le sud, la fouille a révélé le sol d'une cour pavée de matériaux divers, agrémentée d'un bassin central. Ce dernier est rectangulaire (3 × 1,5 m) et possède un sol en béton de tuileau. Même s'il n'a pas été formellement identifié, l'accès à la cour devait se faire du côté sud par une rue sur laquelle s'aligne le bâtiment.

Malgré l'état d'arasement des structures, le mode de construction des élévations peut être évoqué à partir des matériaux découverts en position secondaire, principalement dans les tranchées mais aussi dans des fosses environnantes. Les murs

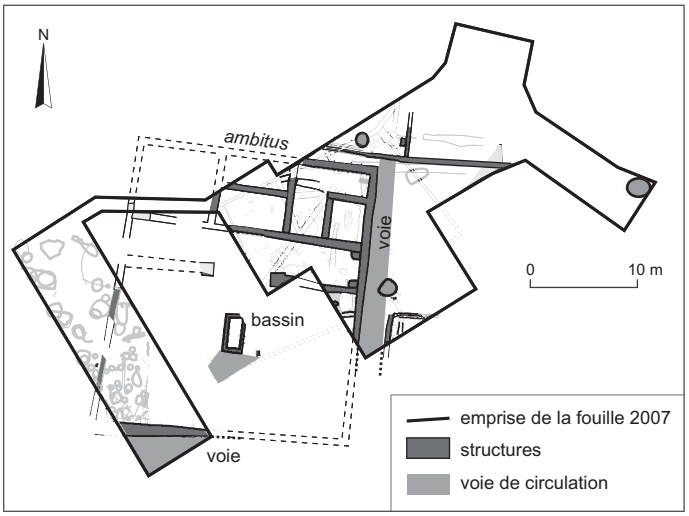

Fig. 8 – *Relevé du 5 chemin de La Planho (fouille 2007) : plan des vestiges de la* domus *(50-40 à 10 av. J.-C.) (DAO : Ph. Gardes et O. Onezime, Inrap, TRACES).*

porteurs, assis sur une fondation en galets, étaient construits en briques liées au mortier au moins pour leur partie inférieure. Le bâtiment comportait des colonnes, ce dont témoignent des quarts-de-rond en terre cuite, mais aussi les fosses de fondation identifiées aux angles est de la galerie. Au moins une partie de la couverture était constituée de *tegulae* et d'*imbrices*. Les niveaux de circulation ont été en grande partie détruits, mais des éléments hors contexte témoignent tout de même de l'existence de sols de mortier (*opus signinum*) recouverts de mosaïques bichromes (noir et blanc). Enfin, des fragments d'enduits peints, relégués dans des fosses postérieures, suggèrent que les murs étaient recouverts de peintures de grande qualité, à décor géométrique mais aussi figuratif, avec des personnages traités sous forme de silhouettes (deuxième phase du IIe style pompéien).

L'abandon du site de Vieille-Toulouse intervient à la fin du Ier s. av. J.-C. et plus précisément autour de 10 av. J.-C., comme en témoignent les données archéologiques et numismatiques les plus récentes (Benquet, Gardes, 2008). Le phénomène semble généralisé et s'accompagne d'une récupération des matériaux de construction, qui, par endroits, prend un caractère systématique.

TOULOUSE

La ville de Toulouse se situe, au Haut-Empire, dans la basse plaine de la Garonne, sur l'un des points hauts d'un pallier alluvial correspondant aujourd'hui aux quartiers des Carmes, d'Esquirol et de Saint-Sauveur (Arramond, Boudartchouk *et al.*, 2007, p. 45-48) (fig. 9). L'enceinte antique englobe la partie sommitale de cette élévation. La ville est à l'abri des crues du fait de son implantation à plus de 10 m au-dessus du niveau d'étiage de la Garonne. De plus, elle occupe une zone bien drainée et relativement saine. Enfin, le choix du site a également été déterminé par la proximité de la Garonne et du gué du Bazacle, dans un secteur où le cours du fleuve a peu varié, du moins depuis l'Antiquité.

Le centre ville actuel de Toulouse a bénéficié de recherches archéologiques régulières depuis les années 1970. Mais contrairement à sa périphérie est (Guilhèmery) et sud (Saint-Roch), aucun vestige d'occupation antérieur à l'époque augustéenne n'a jamais été observé en place dans l'emprise de la ville antique. Seuls doivent être mentionnés quelques éléments mobiliers trouvés hors contexte, à savoir quasi exclusivement des fragments d'amphores italiques [3]. Les premières traces d'occupation structurées remontent à la première décennie du Ier s. apr. J.-C. [4]

Voirie et trame urbaine

Les recherches menées dans les années 1990 ont permis d'aborder la problématique de la fondation de la ville en révélant, en particulier, le premier état du réseau viaire et des principales infrastructures publiques (Arramond, Boudartchouk, 1997 et 2002 ; De Filippo, 2002).

L'enceinte constitue la réalisation la plus marquante des premiers temps de la ville. Sa connaissance a nettement progressé depuis les années 1980 grâce à la reconnaissance archéologique de plusieurs sections, surtout dans sa partie ouest. De forme ovale, elle enserre une surface de l'ordre de 90 ha (De Filippo, 1993 ; 2002) et vient se raccorder aux berges de la Garonne, à ses deux extrémités. La portion située le long du fleuve correspond à un ajout datable sans doute de la fin de l'Antiquité, à en juger par l'utilisation de nombreux remplois dans son soubassement (Baccrabère, Badie, 2002). La courtine est rythmée par des tours, alternativement rondes et à talon, placées à intervalle régulier. La partie basse de la construction est constituée d'assises de moellons quadrangulaires chaînés de briques, tandis que la partie supérieure fait exclusivement appel à la brique. Les accès sont également mieux connus aujourd'hui grâce aux observations faites en 1971 sur la porte nord. Il s'agit d'un modèle à entrée centrale (3,90 m de largeur) et à passages latéraux (2,40 m de largeur) réservés aux cavaliers et aux piétons. Le même principe semble avoir été appliqué à la porte sud dite Narbonnaise, objet d'une fouille en 2005 [5]. Un des apports principaux des recherches récentes réside enfin dans la datation des travaux, qui s'établit précisément entre 20 et 30 av. J.-C.

Le parcellaire urbain apparaît légèrement plus précoce, avec une mise en place qui débute dans la première décennie après Jésus-Christ. C'est ce que montre la fouille de la place Esquirol, où le *cardo maximus* et son égout ont été installés en terrain vierge et terminés au plus tard au début des années 20 apr. J.-C. (De Filippo, 2002). En revanche, le lotissement des parcelles s'est étendu progressivement du centre vers la périphérie. Ainsi les îlots situés aux abords de la section ouest du rempart ne semblent investis qu'à partir des années 40 apr. J.-C.

3. Parmi les monnaies les plus anciennes, figurent des émissions hispaniques, mais souvent utilisées comme divisions au Haut-Empire (renseignement V. Geneviève).

4. Des fosses découvertes à l'Hôtel d'Assézat (Catalo, 1996) et à l'Hôtel Saint-Jean (Genin, Sanchez *et al.*, 2010, p. 40) témoignent d'une phase d'occupation antérieure mal définie. Le mobilier associé comprend des productions locales mais aussi des importations de céramiques fines, dont des sigillées italiques, de la paroi fine et des amphores de Tarraconnaise, et surtout de Bétique, datables entre 15 av. J.-C. et 1-15 apr. J.-C.

5. Communication de J. Catalo.

Fig. 9 – *Plan de Toulouse antique (DAO : C. Viers, Inrap).*

L'approvisionnement en eau : l'aqueduc de Lardenne

Les vestiges d'un aqueduc alimentant la ville en eau potable sont mentionnés dès le XVIe s., des recherches récentes ont permis de mieux connaître son tracé et son mode de construction. Il draine l'eau de sources situées en rive gauche de la Garonne, dans le secteur de Lardenne et au sud de La Cépière. Enterré sur ses premiers 4 km de développement, l'ouvrage présente ensuite une section aérienne sur une distance analogue jusqu'à la partie urbaine de la ville (Cazes, 1988a, p. 75-77). Il devait franchir la Garonne par le Pont-Vieux, dont des piles étaient encore visibles au XIXe s. et aboutir à un *castellum divisorium* peut-être situé non loin de la place Rouaix, point le plus haut de la ville romaine. Sa datation reste incertaine mais des conjectures raisonnables amènent désormais à le situer au moment de la fondation de la ville. En effet, au XIXe s., J. J. Esquié a étudié les restes d'un monument, le « château de Peyrolade », lié à la partie aérienne de l'aqueduc (bassin ?), et qui présentait la même technique de construction que le rempart urbain, construit pour sa part entre 20 et 30 apr. J.-C. (Cazes, 1988b, p. 79-80). Autre argument indirect : selon J.-M. Pailler, la nette baisse de fréquentation du Bazacle, principal gué sur la Garonne à Toulouse entre 20 et 280 apr. J.-C. [6], pourrait

6. D'après l'étude de quelques 10 000 monnaies issues de la zone du gué.

s'expliquer par la mise en service d'un pont (pont-aqueduc ?) aux alentours de 10-20 apr. J.-C. [7].

Les édifices publics

Des données complémentaires sont disponibles sur les monuments publics. Une partie des vestiges a probablement disparu du fait de l'ampleur des travaux postérieurs. Cependant, si le capitole de la place Esquirol remonte à la fin du Ier s. apr. J.-C. (Arramond, Boudartchouk, 1997 et 2002) [8], le premier état du portique qui l'enserre est datable du début de ce siècle. Au-delà, il est probable que le *forum*, très partiellement observé dans le prolongement du temple, présente une phase initiale augustéenne.

Les autres édifices publics n'ont pas bénéficié de recherches récentes. Néanmoins, la reprise des données anciennes sur le théâtre, situé à moins de 100 m du portique du temple, a amené A. Badie à revoir son orientation, désormais compatible avec celle des axes principaux de la trame d'origine (Badie, 2002). Malgré l'absence d'éléments de datation, il est donc possible de placer sa construction au début du Ier s. apr. J.-C.

Ces données confortent l'idée d'une mise en place cohérente de la trame urbaine et des principaux monuments au début du Ier s. apr. J.-C., cette première phase prenant fin avec l'achèvement du rempart dans les années 30 apr. J.-C.

L'habitat privé

À Toulouse, l'habitat privé d'époque romaine souffre d'un déficit de recherches, et seuls les vestiges mis au jour aux abords de l'Hôtel d'Assézat remontent aux origines de la ville.

Dans ce secteur, les vestiges d'une *domus,* très dégradés par les occupations postérieures, ont été partiellement étudiés en 1993-1994 (Catalo, 1996). Construit sur un terrain préalablement nivelé, le bâtiment présente des murs à fondations de galets liés à la terre et une élévation maçonnée, dont au moins la partie inférieure est édifiée en briques. De son organisation interne, ne sont connues que quelques pièces dont deux dotées de sols mosaïqués, l'un en *opus signinum* à motif de semis de croisettes bichromes et le second de *terrazzo* agrémenté d'un médaillon circulaire en *opus tessellatum* (motif de tresse rehaussée de rinceaux dans les écoinçons). D'autres pièces possédaient des sols de terre battue. Un espace extérieur pourrait correspondre à une cour. Ce premier état du bâtiment est daté par un abondant mobilier entre 15 et 30 apr. J.-C. et scelle une série de fosses profondes qui appartiennent à une phase d'occupation mal définie, située entre 15 av. J.-C. et 15 apr. J.-C.

BILAN

Si la Toulouse augustéenne apparaît comme une ville créée en terrain vierge, elle constitue l'une des étapes d'une histoire urbaine entamée plus d'un siècle auparavant. En effet, le site de Vieille-Toulouse correspond à la Toulouse gauloise des sources antiques. Dotée d'un tracé d'urbanisme au IIe s. av. J.-C., l'agglomération évolue dans ce cadre, au prix de modifications limitées, jusqu'à l'époque augustéenne. La ville connaît une phase de transformation urbaine au milieu du Ier s. apr. J.-C. qui se traduit par la réfection des rues et du système d'assainissement, mais aussi et surtout par le développement de l'architecture maçonnée. L'évolution touche tant les infrastructures publiques que l'habitat privé, parmi lequel se développent désormais des *domus* sur le modèle italique.

Malgré ces transformations, le site est abandonné dans les années 10 av. J.-C. Les raisons du transfert vers l'emplacement de Toulouse actuelle restent inconnues, mais plusieurs types d'explication peuvent, de prime abord, être invoqués. En premier lieu, il paraissait malcommode de mettre en place à Vieille-Toulouse un urbanisme et des infrastructures caractéristiques d'une « ville à la romaine ». En effet, certaines parties du plateau de Vieille-Toulouse offrent une topographie accidentée, difficile à concilier avec la mise en place d'une trame urbaine régulière et, surtout, de vastes bâtiments publics. De plus, l'approvisionnement en eau est peu aisé, la nappe pérenne se situant à plusieurs dizaines de mètres de profondeur. Mais c'est surtout l'inadéquation du site à la nouvelle donne administrative qui a sans doute emporté la décision. Si, à l'origine, l'implantation en un lieu éminent répondait parfaitement aux nécessités de contrôle du territoire, elle constituait un handicap après l'intégration provinciale en raison de l'éloignement du site par rapport aux grands axes de communication. L'établissement se trouve, en effet, à 4 km au sud de la voie de Narbonne. Cette dernière emprunte la trouée de l'Hers, avant de pénètrer dans la *Tolosa* romaine par la porte sud, dite Narbonnaise.

La ville augustéenne fondée dans la plaine toulousaine a dû bénéficier, dans une large mesure, du transfert de population. Elle est dotée, dès sa création, d'un quadrillage urbain très strict qui s'inscrit dans une vaste enceinte dont la construction s'achève vers 30 apr. J.-C. L'aménagement de ces infrastructures s'accompagne de la construction de monuments publics tels le *forum* (premier état) et probablement le théâtre. Le lotissement des îlots s'est réalisé progressivement ; des maisons de type italique sont attestées dès l'époque augusto-tibérienne. Il est à noter que le transfert d'un site à l'autre ne coïncide pas avec une mutation sensible des techniques de construction voire des formes architecturales, du moins dans le domaine de l'habitat privé.

LE CAS DE LA CITÉ DES AUSQUES

Depuis les années 2000, la région d'Auch a bénéficié de recherches d'envergure qui ont permis de remettre en perspective la question des origines du chef-lieu. Les textes antiques autorisent à penser que Auch accède au titre de capitale de cité au moins dès le début du Ier s. apr. J.-C. Mais jusque-là, elle coexiste avec l'agglomération de Roquelaure-La Sioutat située à

7. Cette thèse est défendue dans un ouvrage grand public qui devrait prochainement paraître : Pailler J.-M. dir, *Toulouse, naissance d'une ville (14-2014)*, Éditions Midi-Pyrénéennes (coll. Supplément à Midi-Pyrénées Patrimoine).

8. La même chronologie peut être appliquée aux vestiges d'un complexe monumental, comprenant une fontaine et un monument public (temple ?), situés près de l'actuelle place des Carmes (fouille de J.-L. Boudartchouk, 2003).

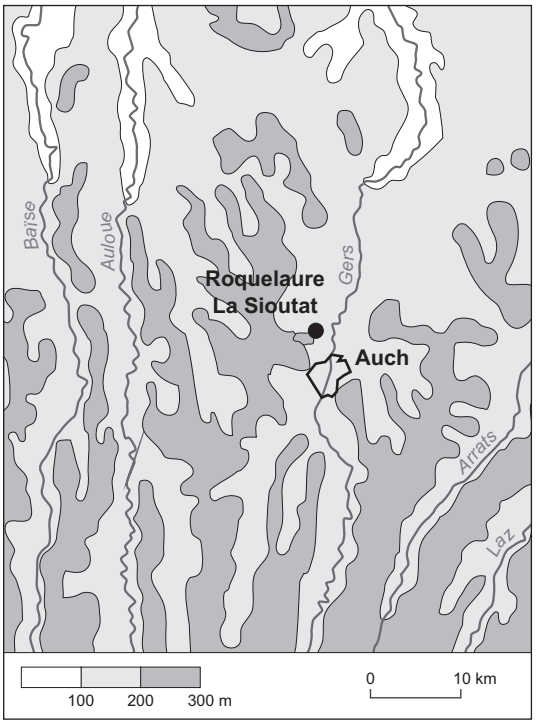

Fig. 10 – *Localisation de Roquelaure-La Sioutat et d'Auch (DAO : Ph. Gardes, Inrap, TRACES).*

quelques kilomètres au nord et occupée du VIe s. av. J.-C. au début du Ier s. apr. J.-C. (Gardes, 2010b) (fig. 10).

Les sources antiques apportent peu d'informations sur les conditions d'apparition du chef-lieu. Strabon nous apprend que les Ausques font partie des rares peuples de Gaule chevelue à avoir obtenu le droit latin (Strabon, *Géographie*, IV, 2, 2). Pomponius Mela en fait le plus brillant des peuples d'entre Garonne et Pyrénées et désigne Auch/*Elimberris* comme la ville la plus florissante chez les Aquitains, au sens ethnique du terme (Pomponius Mela, *Description de la Terre*, III, 3, 2).

Les données archéologiques à notre disposition montrent que les sites indigènes d'Auch et de Roquelaure-La Sioutat contrastent nettement, par leur ampleur, avec les autres établissements connus dans le secteur. Ils permettent d'approcher le phénomène d'urbanisation sur la longue durée et d'évoquer la question de leur relation et de leur statut respectif avant et après la Conquête.

ROQUELAURE-LA SIOUTAT

Le site de Roquelaure-La Sioutat est localisé à 9 km au nord d'Auch dans une zone vallonnée à cheval entre les vallées du Gers à l'est, et du Talouch à l'ouest (Gardes dir., 2013). Il occupe une position remarquable sur un promontoire s'avançant sur l'axe des coteaux, en direction de la vallée du Gers. Sa partie centrale correspond à une élévation elliptique descendant en pente douce, vers l'est et l'ouest, et de manière plus abrupte, cotés sud et nord. Il culmine à 239 m d'altitude et offre un ample point de vue sur la région jusqu'à plus de 10 km. Les vestiges d'occupation, stratifiés, s'étagent du VIe s. av. J.-C. jusqu'au Ier s. apr. J.-C. Au-delà de ce plateau de 7 ha environ, à l'origine, une partie de l'agglomération devait se développer sur le coteau sud, comme le montrent les ramassages de surface réalisés depuis 1998. L'emprise totale du site peut donc être estimée à plus de 15 ha, au moins dès la fin de l'âge du Fer. Les données archéologiques disponibles sont issues de sondages et d'une fouille programmée en cours, implantée sur le versant sud du plateau (fig. 11) (Gardes dir., 2013 ; Gardes, Lemaire *et al.*, 2013).

Une agglomération de la fin de l'âge du Fer

Si l'ensemble du plateau et une partie de sa périphérie sud sont densément occupés à la fin de l'âge du Fer, aucun indice ne permet pour l'instant d'identifier les éléments structurants de l'occupation, ni même d'éventuelles infrastructures publiques. Néanmoins, la fin du IIe s. av. J.-C. est marquée, sur le versant sud, par l'aménagement d'un important système de terrasses, destinées à accueillir un quartier de l'agglomération. En l'état actuel de la fouille, ces dernières semblent desservies par des rues et s'inscrire dans un système parcellaire matérialisé par des fossés.

Un parcellaire en terrasses

Une série de structures suggèrent l'existence d'un découpage rationnel de l'espace à l'échelle du versant sud du plateau. Le seul fossé pour l'instant identifié semble borner une zone densément occupée. Son rôle majeur se déduit de sa longue durée d'utilisation, perceptible à travers une série de curages et de réaménagements. Il sert de limite parcellaire mais assure aussi une fonction d'assainissement, dont témoigne l'existence d'un probable bassin de décantation sur son tracé (fig. 11, b).

Un autre aménagement de grande ampleur correspond à un système de terrasses destinées à compenser le pendage du versant. Elles ont clairement été identifiées dans la partie est de l'emprise de fouille, mais leur extension réelle est encore incertaine. Cependant, des indices, comme le fait que tous les sols de bâtiments actuellement en cours de fouille rattrapent la pente naturelle, laissent penser que les travaux de nivellement ont concerné l'ensemble du versant sud du plateau. Les terrasses observées se présentent comme des replats de 5 m à 8 m de largeur, taillés à flanc de coteau sur au moins 0,20 m à 0,30 m de profondeur.

Ces terrasses fonctionnent, semble-t-il, avec des axes de circulation dont l'un a été partiellement reconnu en 2007. Large d'au moins 2,5 m, il est constitué d'un revêtement de nodules de terre cuite jointifs associés à des petits éclats de calcaire, et, secondairement, de tessons d'amphore et d'os de faune formant une couche relativement plane. Des ornières bien marquées sont encore visibles dans son axe.

L'occupation des terrasses

Les terrasses ont accueilli des bâtiments dont ceux en cours de fouille correspondent sans doute à des habitations. Deux états peuvent être distingués, mais seuls les vestiges les plus anciens ont jusqu'alors été observés (entre 90-80 et 60-50 av. J.-C.). Les constructions sont unicellulaires, de plan rectangulaire et définies par des sols ou des radiers constitués de mobilier à plat, parmi lesquels les tessons d'amphores

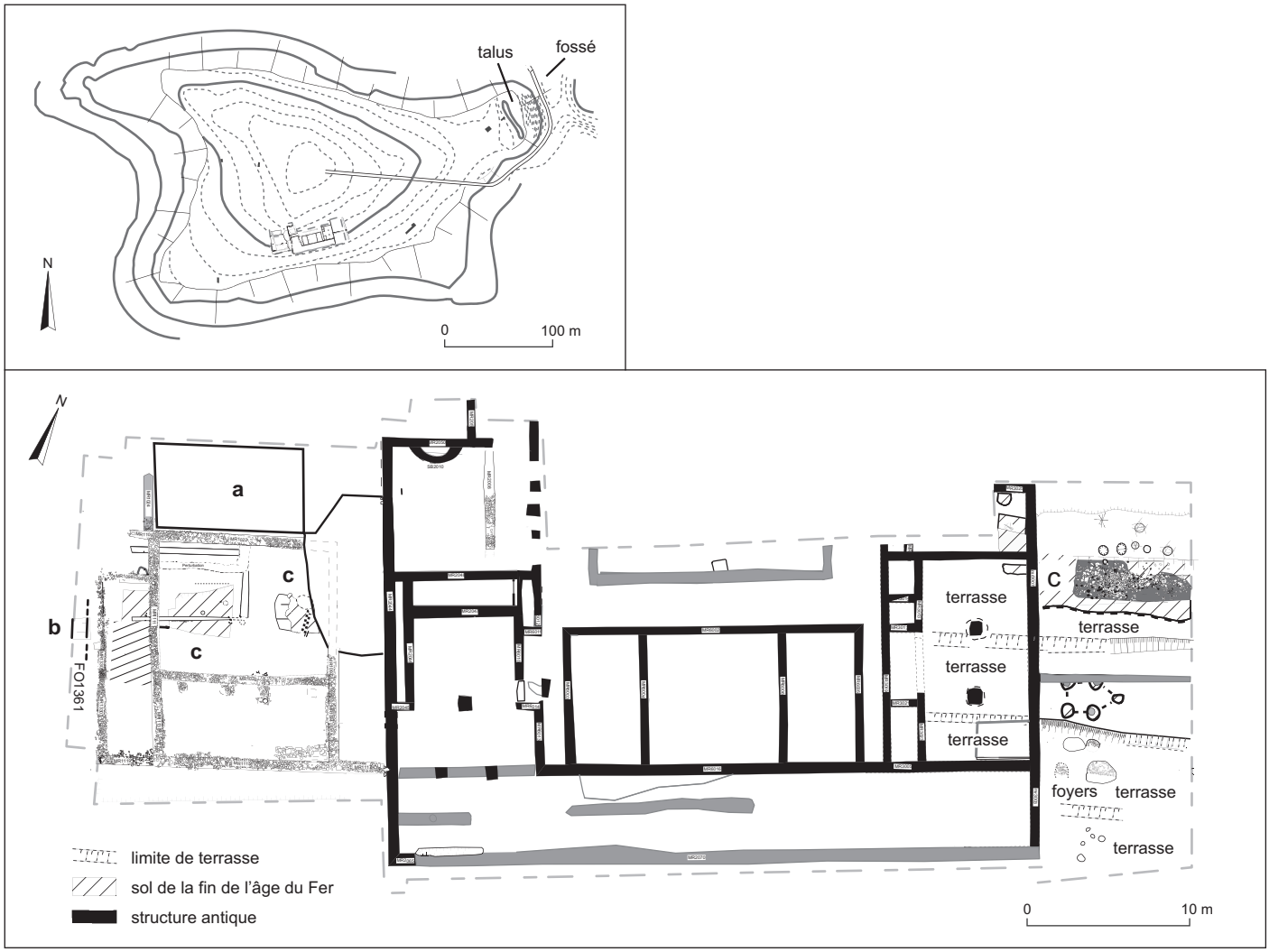

Fig. 11 – *Plan général de la fouille de Roquelaure-La Sioutat (DAO : Ph. Gardes, O. Onezime et F. Callède, Inrap, TRACES).*

dominent très largement (fig. 11, c). Ainsi, la construction matérialisée par le sol US 1244 mesure, dans son état actuel, 6 m de longueur minimum pour 3,40 m de largeur maximum. Sa structure est constituée de deux lits de tessons superposés, dont le niveau rattrape en grande partie la pente naturelle. Le contexte architectural de ce sol reste incertain. Mais la régularité de sa limite est suggère la présence d'une sablière, imperceptible en surface. Un second bâtiment conserve un sol constitué de tessons d'amphores à plat (US 4054) correspondant, pour sa part, à la recharge d'un premier revêtement. Les dimensions de la construction sont de 2,20 m de largeur pour environ 7,60 m de longueur.

Restructuration des terrasses (de 60-50 à 20-15 av. J.-C.)

Les terrasses ont fait l'objet d'un entretien régulier puis ont subi un réaménagement d'ampleur au milieu du Ier s. av. J.-C. Ce dernier se manifeste à travers le réalignement et le rehaussement des replats. L'évolution touche également le bâti. En effet, même si les constructions font appel à des techniques traditionnelles, les matériaux italiques commencent à apparaître dans les années 40-30 av. J.-C. Il s'agit concrètement de *tegulae*, d'enduits peints et d'éléments de sols en mortier, trouvés toutefois en dehors de tout contexte architectural et représentés en faible quantité. Il est à noter que ces innovations se manifestent dans un contexte d'évolution architecturale, marquée par l'émergence d'un nouveau type de bâtiment à plan plus complexe contrastant avec les constructions unicellulaires jusqu'alors connues sur le site. C'est le cas d'un édifice en cours de fouille, dont l'espace intérieur est divisé en deux pièces d'extension proche (7 × 3,30 m). L'espace nord est revêtu d'un sol de terre battue et renferme deux foyers sur radiers de tessons. Une concentration de pesons signale une activité de tissage.

La fin de l'âge du Fer correspond à une étape d'occupation intense du plateau. Les éléments disponibles permettent d'évoquer une organisation rationnelle de l'espace au moins à l'échelle du versant sud. La fouille devrait livrer, dans les années à venir, des informations complémentaires sur le parcellaire, le système d'assainissement et l'organisation spatiale de la zone étudiée.

Les transformations du début du règne d'Auguste

La fin du Ier s. av. J.-C. ne coïncide pas, semble-t-il, avec une remise en cause globale de la topographie urbaine antérieure, du moins dans l'emprise en cours de fouille. En outre, des sondages réalisés en 2006 montrent que l'occupation se maintient sur

l'ensemble du plateau. Les nouvelles constructions sont implantées immédiatement après nivellement des structures antérieures et s'insèrent dans la trame préexistante, en respectant les axes de construction antérieurs et, au moins partiellement, le système de terrasses. Le maintien, au minimum, d'un des fossés de parcellaire vient conforter ce point de vue.

Un bâtiment à fondations de pierres sèches

Les recherches ont progressivement révélé, depuis 2007, le plan d'un édifice situé en périphérie ouest de celui mis au jour lors des premières fouilles réalisées en 1962 (fig. 11) (Gardes, Lemaire *et al.*, 2013). Il a subi une intense érosion qui a fait disparaître la quasi totalité des sols ; les murs ne sont plus conservés qu'au niveau des fondations. Ces dernières sont en pierres sèches, régularisées en surface par un assemblage de grosses pierres plates liées au mortier, qui forment, sans doute, l'assise de réglage d'une élévation en terre disparue (pisé ? pans de bois ?). La construction a été établie sur un remblai partiellement conservé, destiné à rattraper le pendage du terrain.

On dispose du plan pratiquement complet de l'édifice. Cependant, sa partie est a été partiellement détruite par une excavation réalisée dans les années 1960 et par l'érosion côté nord. Dans son état actuel, la construction se présente comme un espace rectangulaire de 17,10 m sur 13,45 m qui s'organise, apparemment, à partir d'une cour centrale (10,8 × 7,6 m), encadrée sur trois côtés par des pièces oblongues. Celle de l'est est compartimentée. Au sud, se développe une pièce rectangulaire (4,70 × 10,6 m), qui recèle un massif de pierres sèches pouvant correspondre à la base d'un escalier.

Même s'il est apparu très arasé, ce bâtiment présente toutes les caractéristiques d'une maison italique à cour. La découverte de fragments de sols de mortier et de très nombreuses tesselles isolées, mais aussi de fragments d'enduits peints, conforte ce point de vue. Au-delà, la filiation méditerranéenne du bâtiment paraît indéniable. De fait, tant sa structure modulaire que son organisation interne renvoient à des modèles de maisons italiques de conception élémentaire, dont les principales caractéristiques se retrouvent, par exemple, dans certaines petites *domus* de Bibracte (Labaune, Meylan, 2011). On aurait donc affaire ici à l'une des premières expressions de l'architecture domestique italique dans la province d'Aquitaine. Le bâtiment peut être daté par un abondant mobilier des années 30-20 av. J.-C. à 0-10 apr. J.-C. ; le fait qu'un de ses murs soit tronqué par la *domus* voisine plaide en faveur d'une construction autour de 30-20 av. J.-C.

Une *domus* aristocratique

Le bâtiment le plus vaste avait déjà été partiellement fouillé dans les années 1960 et son plan complet révélé par un cliché aérien en 1987 (Gardes dir., 2013) (fig. 12). La fouille en cours ne concerne que sa partie sud.

Les principales caractéristiques de l'édifice peuvent désormais être fixées. Il s'inscrit dans un quadrilatère relativement régulier de 40 m de côté environ et présente une cour centrale à péristyle sur laquelle donnent quatre ailes latérales, occupées par une série de pièces en enfilade. Le bâtiment est agrémenté du côté sud par une galerie extérieure.

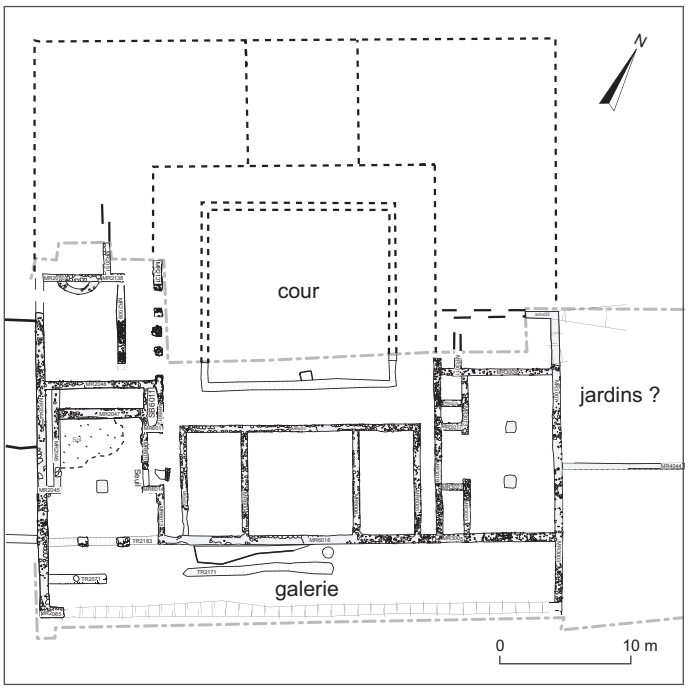

Fig. 12 – *Plan du bâtiment 1*
(DAO : Ph. Gardes et O. Onezime, Inrap, TRACES).

L'aile nord n'est documentée qu'à travers un cliché aérien qui révèle l'existence d'une série d'au moins trois pièces. Pour sa part, l'aile orientale est occupée par au moins deux salles, dont seule la plus au sud a été explorée et provisoirement interprétée comme un espace de service (cuisine ? magasin ?). Les données sur l'aile ouest sont encore très partielles elles aussi. On distingue au nord une vaste pièce, sans doute une chambre précédée d'un vestibule, et au sud, une salle plus importante interprétable comme une salle de réception, en communication avec la galerie qui offre une vue largement dégagée sur la vallée du Gers.

L'aile sud comprend une vaste pièce centrale, sans doute aussi destinée à la réception, encadrée de deux espaces symétriques deux fois moins grands.

Afin de rattraper la déclivité du terrain, le niveau de sol, sans doute un plancher, a été surélevé au sud du bâtiment, définissant progressivement dans la pente une sorte de vide sanitaire sous-jacent.

Les maçonneries s'inscrivent dans la même phase et témoignent d'un mode de construction cohérent. Les fondations ont été aménagées en tranchée pleine et sont formées d'un blocage d'éclats et de moellons de calcaire noyés dans un mortier de chaux très résistant. Tous les murs de l'aile sud présentent une semelle de fondation débordante. L'élévation, seulement conservée ici, est constituée d'assises régulières et alternées de moellons suivant le sens de la pente.

Au moins une partie de ces pièces étaient décorées de peintures murales, dont certaines sont présentées au musée d'Auch. Il s'agit d'œuvres uniques dans les Trois Gaules par leur précocité mais aussi par la richesse iconographique et la qualité d'exécution. Elles présentent d'importantes similitudes avec celles de la maison d'Auguste à Rome.

Les sols ne sont au mieux conservés qu'à l'état de lambeaux mais des éléments épars témoignent de l'apparat de la demeure

avec des éléments de mosaïque noire et blanche et des fragments de sols en béton de chaux.

L'édifice connaît au moins une phase de réfection dont témoigne l'une des pièces de l'aile est, dont les piliers ont été remplacés et l'un des accès fermé à l'ouest.

La chronologie peut être fixée grâce à un mobilier abondant dont une partie provient d'une couche de travail, conservée dans l'emprise de l'aile sud. Il comprend des sigillées italiques, de la paroi fine augustéenne et des amphores de Tarraconnaise et de Bétique, datables du dernier quart du Ier s. av. J.-C. Le calage stratigraphique plaide pour un début de construction aux alentours de 20 av. J.-C. (Gardes dir., 2013).

La présence de cet édifice sur le plateau de La Sioutat soulève de nombreuses questions. Notons qu'il se situe toujours dans un contexte d'habitat aggloméré, si l'on en juge par la densité et la répartition des vestiges de cette époque sur le plateau (sondages 2006). Son plan est clairement emprunté au modèle de la maison italique à cour centrale, dont on trouve des exemples très tôt dans les provinces romaines limitrophes de Transalpine et surtout de la Tarraconnaise (Ampurias, La Caridad de Caminreal). Au-delà de l'arc méditerranéen, les mentions se raréfient, mais on doit tout de même citer les exemples emblématiques de Bibracte, Lyon ou Le Magdalensberg, en Autriche. D'autres arguments comme la taille du bâtiment et sa structure modulaire, sa précocité, la qualité de sa décoration, unique en Gaule intérieure, mais aussi sa position élevée au-dessus de la vallée du Gers témoignent du très haut rang social du propriétaire et de sa pleine adhésion aux valeurs romaines [9].

L'agglomération cesse d'être occupée au plus tard à partir des années 30-40 apr. J.-C. L'abandon apparaît généralisé, du moins dans les zones reconnues archéologiquement, et suivi d'une phase de récupération. La plupart des maçonneries ont subi un épierrement systématique, parfois poussé jusqu'aux fondations.

AUCH

La ville antique d'Auch s'étend sur une vaste terrasse alluviale dominant de 5 m à 10 m le lit du Gers (fig. 13) (Lapart, Petit-Aupert, 1993, p. 52-106 ; Gardes, Lemaire *et al.*, 2012). Malgré la proximité de la rivière et son impétuosité, restée célèbre grâce à un poème de Venance Fortunat (*Carmina*, XXI), différentes raisons semblent expliquer le choix du site. D'abord la situation topographique est intéressante. La zone est protégée naturellement par le ruisseau de Lastran au nord et une zone marécageuse, située en face du ruisseau d'Embaquès, au sud. À l'est, les coteaux de Hallai et La Hourre forment une sorte d'écrin autour de la terrasse. Le développement de l'agglomération est peut-être aussi à mettre au compte de sa position stratégique près d'un point de passage sur le Gers et dans les environs de la Peyrigne, importante voie de communication unissant la Garonne aux Pyrénées [10]. La ville porte le nom d'origine indigène d'*Elimberrum* dans la *Chorographie* de Pomponius Mela (*Description de la Terre*, III, 2, 20), vocable repris dans une version déformée dans l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*. Ptolémée est le seul auteur de l'Antiquité à la désigner par le nom d'*Augusta* (*Géographie*, II, 7, 11).

Les origines (de 150-140 à 40-30 av. J.-C.)

Auch correspond à une agglomération indigène active dès le milieu du IIe s. av. J.-C. Elle se développe autour de l'actuel quartier Saint-Pierre sur une surface d'au moins 20 ha (Bach, Gardes, 2001-2002 ; Gardes, Lemaire *et al.*, 2012).

L'organisation interne du site nous échappe encore en grande partie. Jusqu'à présent, seule une portion de rue, revêtue de galets et bordée d'un fossé, a été mise en évidence rue du 11 novembre (Gardes, Lemaire *et al.*, 2012). Plus au sud, sous l'actuelle rue de Monstesquiou, le fossé d'une rue datable de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. recoupe un premier fossé, appartenant peut-être à la fin de l'âge du Fer. Même s'il est impossible de savoir si ces vestiges s'intègrent dans une trame urbaine structurée, on doit remarquer que leur axe préfigure celui adopté à l'époque romaine.

L'étude topographique de l'agglomération révèle la présence d'ateliers de potiers, concentrés sur une partie du rebord de terrasse dominant le cours du Gers. Dans ce secteur, d'une emprise potentielle de plusieurs hectares, ont en effet été découverts des éléments de four mais aussi des fosses et des couches d'épandage contenant des ratés de cuisson. Ce quartier artisanal n'est sûrement attesté que durant la première moitié du Ier s. av. J.-C. mais semble déjà en activité antérieurement.

Les recherches réalisées ces dernières années ont surtout révélé des traces d'habitations. La densité des vestiges de constructions dans les différentes zones étudiées depuis les années 1960 suggère l'existence d'un urbanisme dense. Des plans partiels de bâtiments sont connus par exemple au chemin de Cougeron, dont la fouille réalisée en 1998 a révélé deux états de construction.

Les vestiges les plus anciens permettent de restituer le plan d'un édifice rectangulaire sur poteaux plantés, dont malheureusement l'érosion a fait disparaître les sols intérieurs. Des éléments de torchis, récupérés dans une fosse-dépotoir, montrent que les parois intérieures étaient revêtues d'un badigeon blanc, décoré de motifs peints très dégradés. Ce premier édifice laisse place, durant la première moitié du Ier s. av. J.-C., à une construction sur sablières basses supportant une élévation en terre, en l'occurrence en torchis. La paroi ainsi définie était renforcée par des poteaux verticaux régulièrement espacés. Le bâtiment mesure environ 7,5 m. de côté et a subi au moins une réfection, dont témoigne le déplacement de quelques centimètres de la sablière ouest. À l'extérieur a été observé un four, probablement domestique, à structure bilobée.

Des informations complémentaires sont issues des recherches réalisées rue du 11 novembre et rue Augusta. Elles ont révélé en particulier des sols de maison en terre battue, constituée d'argile jaune rapportée, et des sols extérieurs, peut-être de cour, revêtus de galets.

Ces données permettent de mieux caractériser l'établissement d'Auch à la fin de l'âge du Fer. Les données chronologiques concordent pour situer l'apparition du site au milieu du IIe s. av. J.-C. Il s'agit à n'en pas douter d'une agglomération

9. Il s'agit sans doute d'un indigène, si l'on en juge par le caractère local de la vaisselle trouvée dans le bâtiment (Gardes dir., 2013).

10. Une bonne partie de la documentation présentée ici était jusque-là inédite.

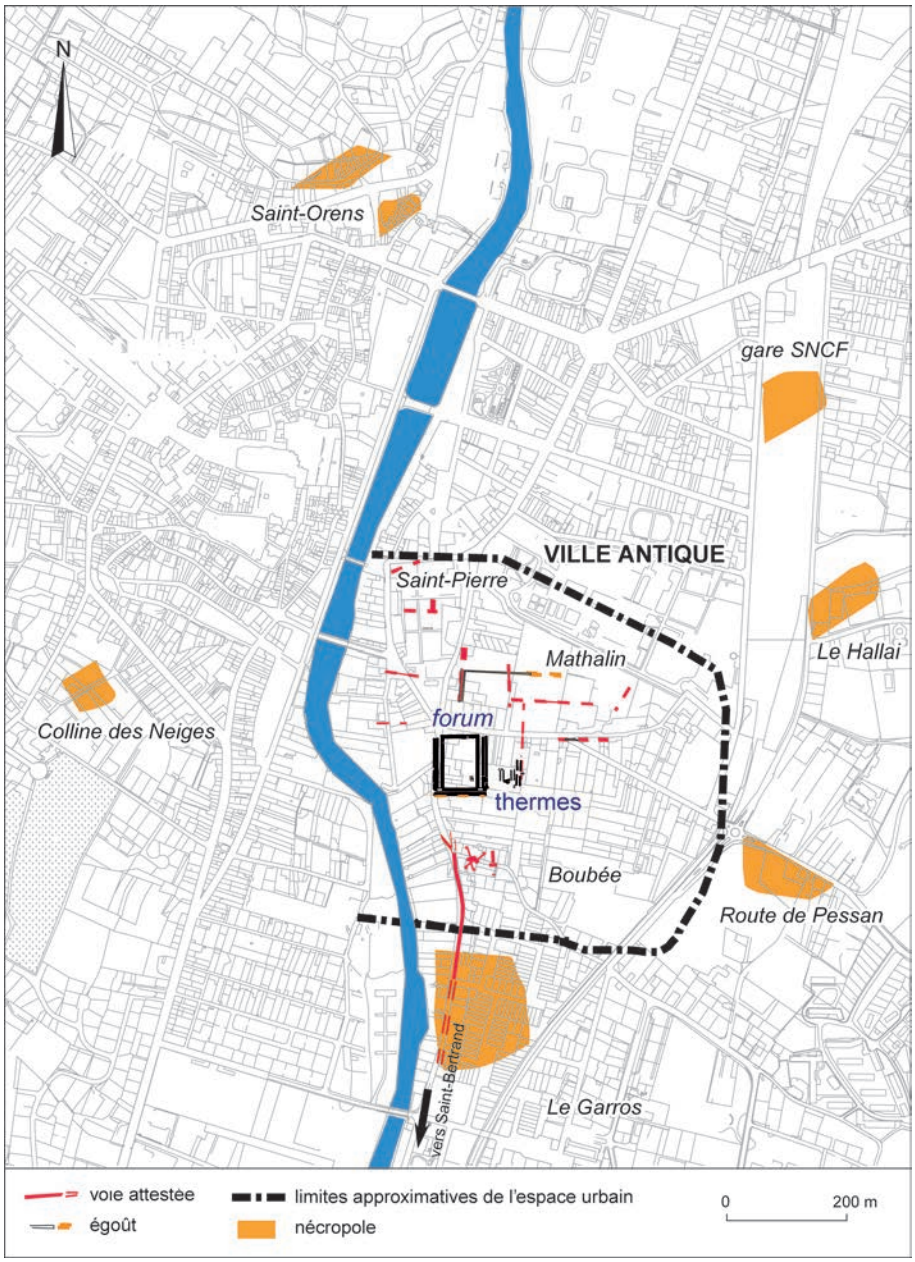

Fig. 13 – *Plan de la ville antique d'Auch (DAO : Ph. Gardes et V. Arrighi, Inrap, TRACES).*

comme en témoignent son extension et la densité d'occupation. La présence de quartiers aux fonctions spécialisées va dans le même sens. Enfin, on doit signaler qu'au moins une partie des bâtiments étudiés sont orientés selon des axes qui seront repris à l'époque romaine.

Une évolution limitée après la Conquête (de 40-30 av. J.-C. à 30-40 apr. J.-C.)

L'évolution de l'agglomération apparaît peu marquée durant la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Plusieurs voies présentent un premier état datable de cette période, ce qui suggère l'existence d'une trame urbaine déjà en place (rue Irénée-David, avenue de Montesquiou). Ces voies possèdent un revêtement de graviers et des fossés latéraux. Mais l'existence d'un véritable quadrillage ne peut être sûrement rapportée qu'à la première moitié du Ier s. apr. J.-C.

L'habitat apparaît toujours extrêmement dense et, au moins dans certaines zones, formé de bâtiments juxtaposés. Un autre élément à noter est que l'agglomération semble s'étendre vers l'ouest pour atteindre les abords du Gers au début du Ier s. apr. J.-C. (surface approximative 30 ha à 35 ha).

Les traditions architecturales se maintiennent avec des constructions sur sablières basses et murs de torchis. Aucun plan de bâtiment n'a pour l'instant été révélé en raison de l'extension réduite des recherches. Les principaux caractères de l'habitat peuvent néanmoins être fixés. Ainsi, dans un premier temps, les maisons sont dotées de sols en terre battue (rue Augusta) et abritent le plus souvent au minimum un foyer (chemin de Cougeron). Ce dernier est de conception simple avec un radier ou un soubassement constitué de fragments d'amphore à plat et une chape d'argile supportant le foyer lui-même.

Des signes d'évolution transparaissent timidement à partir du début du Ier s. apr. J.-C., surtout à travers l'apparition de bâtiments construits selon une technique mixte. Les murs de

terre (pisé ou briques crues), dont des traces sont parfois conservées (rue Augusta), reposent désormais sur des solins en pierres sèches ou maçonnés (rue du 11 novembre, rue Irénée-David et rue Augusta).

L'évolution touche également les sols intérieurs qui incluent quelquefois des revêtements en mortier maigre ou de tuileau. Il en va de même des aménagements domestiques, avec en particulier des foyers le plus souvent quadrangulaires et installés sur des radiers de *tegulae*. Enfin, on doit noter qu'une partie des maisons étaient agrémentées d'enduits peints muraux (rue du 11 novembre).

Les transformations du milieu du Ier s. apr. J.-C.

À l'échelle de la ville antique, le milieu du Ier s. apr. J.-C. au sens large coïncide avec une période de mutation urbaine, même si elle semble se maintenir dans son assiette antérieure (Gardes, Lemaire *et al.*, 2012 ; Gardes, Lotti, 2012). La trame parcellaire, structurée autour d'un réseau de voies orientées globalement selon les points cardinaux, semble désormais bien en place (fig. 13). Les tronçons de rues repérées présentent en général une bande de roulement assise sur un puissant radier, constituée de galets calibrés ou de grosses pierres de calcaire, voire de dalles. De plus, la ville se dote ou améliore un réseau d'égouts fonctionnant avec les principales artères. On a également pu remarquer que les rues sont bordées de trottoir et quelquefois de portiques. Symptomatique, apparaît la destruction complète d'un quartier d'habitations, en plein cœur de l'agglomération, pour laisser place au centre monumental de la cité. La vitalité de la ville transparaît aussi à travers la reconstruction totale ou partielle de certains bâtiments, et peut-être de quartiers entiers, à la fin du Ier s. ou au début du IIe s. apr. J.-C. (îlot Pasteur, Mathalin). Dans le même temps, on observe que l'urbanisation gagne progressivement des zones jusque-là plus spécifiquement dédiées à des activités de production, comme le secteur de Cougeron.

Les éléments du centre civique

La documentation issue des sondages apporte un éclairage nouveau sur l'organisation de l'espace urbain. Trois diagnostics successifs réalisés à l'angle des rues du 11 novembre et Augusta ont révélé l'existence d'une partie du *forum* de la ville (Gardes, Lotti, 2012). Ce dernier occupe une position éminente sur le rebord de la terrasse dominant aujourd'hui le Gers et à la jonction de plusieurs voies importantes, dont deux au moins étaient dotées de portiques. Ce complexe monumental a été aménagé au détriment d'un quartier d'habitations augustéen, au préalable démantelé et arasé, sans doute autour de 30 apr. J.-C.

Les éléments reconnus du nouvel espace public comprennent une esplanade centrale accostée sur chacun de ses longs côtés par une galerie bordée d'une rangée de pièces en enfilade. L'*area* s'inscrit dans un rectangle dont la largeur (59 m environ) représente, selon nos déductions, deux tiers de la longueur (88-89 m environ). Elle est définie par un revêtement de dalles de grand appareil disposées en quinconce et ajustées à sec. Les eaux de ruissellement devaient être canalisées vers au moins un égout ou un conduit d'assainissement repéré contre le mur de clôture nord. Aucune trace de construction n'a pour l'instant été repérée dans l'emprise de l'aire dallée, excepté un plot et un important massif maçonné qui devaient supporter un monument ou une structure ponctuelle. Les quelques éléments de pilastres, de colonnes, de sculptures, mais aussi un fragment d'inscription recueillis dans une couche de gravats laissés par les récupérateurs de la fin de l'Antiquité rendent compte de la parure monumentale de cette place.

Les galeries latérales n'ont été observées que superficiellement. Néanmoins, il semble qu'elles mesurent 7 m de largeur environ et possèdent un sol de mortier, légèrement surélevé par rapport à celui de l'esplanade. Au-delà, deux rangées de boutiques en enfilade bordent l'espace central. Une de celles-ci, dégagée en 2005, mesure 5,50 m sur 4,30 m ; quatre autres ont simplement été repérées en 2010. Les sols de circulation de ces espaces ont disparu dans les deux cas, mais il semble qu'ils aient été exhaussés à l'aide de remblais.

Des thermes publics ?

Les vestiges d'un établissement thermal, sans doute à caractère public, sont apparus immédiatement à l'est des boutiques bordant la place, à l'occasion de l'évaluation conduite en 2005 (Gardes, Lotti, 2012, p. 82). Il n'est pas possible de restituer son plan car seule sa façade est, longeant une voie nord-sud, a été apparemment localisée. On peut toutefois estimer les dimensions du dernier état du bâti qui s'y rapporte à 30 m sur 22 m. Une fouille partielle a montré l'existence d'au moins deux états successifs séparés par un épais remblai. Le niveau le plus ancien identifié correspond peut-être à un sol de palestre, datable du Ier s. apr. J.-C. Pour sa part, la partie reconnue de l'édifice du Bas-Empire comprend, au sud, un mur de façade construit en *opus mixtum* agrémenté d'une abside. Cette dernière correspond à un réduit où devait se loger une baignoire ou un bassin. Elle communique avec une pièce chauffée, partiellement dégagée, dotée d'une *suspensura* revêtue de carreaux de marbre. Plus à l'ouest, ont été mis en évidence les murs d'une probable galerie dont la base conservait encore son enduit peint.

L'habitat privé

La construction maçonnée s'impose définitivement dans l'habitat privé à partir du deuxième tiers du Ier s. apr. J.-C. (Gardes, Lemaire *et al.*, 2012). Des plans, malheureusement encore très partiels, rendent compte de l'existence de maisons comportant différentes pièces et quelquefois des espaces ouverts (cours, péristyles ?) (collège Mathalin, Chemin de Cougeron). On ne peut, pour l'instant, aller au-delà de cette caractérisation minimale.

BILAN

Le cœur du territoire des Ausques présente la particularité de posséder deux importants pôles d'occupation à la fin de l'âge du Fer. L'*oppidum* de Roquelaure-La Sioutat correspond sans doute au centre de pouvoir et Auch assume probablement une fonction plus spécifique, en lien avec le contrôle d'un

axe de circulation menant à Toulouse. Ces sites présentent un urbanisme régulier dont le plan nous échappe dans le détail.

La Conquête ne coïncide pas avec un bouleversement de l'organisation préexistante. Cependant, alors que l'agglomération d'Auch semble garder un aspect indigène jusqu'au début du Ier s. apr. J.-C., l'*oppidum* de Roquelaure se pare de constructions de type italique à partir du dernier tiers du Ier s. av. J.-C. Cette situation suggère que ce site continue à jouer un rôle éminent et abrite encore au moins une partie des élites ausques.

La situation semble évoluer au début du Ier s. apr. J.-C. avec le développement urbain d'Auch, dont l'extension pourrait s'expliquer par l'abandon de l'*oppidum*. Le quadrillage urbain est alors bien en place et l'architecture maçonnée donne aux îlots un aspect très régulier. La monumentalisation du cœur de l'agglomération, à partir de 30-40 apr. J.-C., parachève le projet urbain initial. Elle s'accompagne de la généralisation de la maçonnerie et d'une réfection complète des voies et du réseau d'assainissement.

*
* *

Les exemples de Vieille-Toulouse et Roquelaure, respectivement centres politiques des Tolosates et des Ausques, montrent qu'au moins une partie des *oppida* gaulois survit à la Conquête mais aussi et surtout connaît une période d'adaptation au nouveau cadre politique durant la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Ce phénomène prend la forme d'une véritable entreprise de transformation urbaine, dont les exemples sont pour l'instant très rares en Gaule intérieure (Reddé, 2009b). On ne retrouve un équivalent assuré qu'à Bibracte, ville des Éduens (Labaune, Meylan, 2011 ; Marc, 2011). Cette situation pourrait s'expliquer par l'ancienneté des relations de ces peuples avec Rome et/ou par leur accession au droit latin, statut réservé à une poignée de cités des Trois Gaules sous Auguste. Le rôle des élites dans ce processus d'acculturation apparaît essentiel, l'évolution s'exprimant d'abord par la construction de luxueuses résidences selon des normes italiques.

À Vieille-Toulouse comme à Roquelaure, le phénomène de mutation prend la forme d'une adaptation des cadres existants, aboutissant à un véritable « métissage » urbain. En effet, les changements concernent l'affectation des espaces et les constructions elles-mêmes alors que les tracés d'urbanisme préexistants sont en grande partie respectés. Au-delà, l'évolution se traduit par l'adoption, non pas seulement de matériaux ou de techniques de construction, mais des modèles mêmes de l'architecture italique. C'est dans l'habitat privé, milieu conservateur par excellence, que ce phénomène trouve son expression la plus aboutie. De fait, les *domus* de La Sioutat et de Vieille-Toulouse puisent à la même source d'inspiration, la maison à cour de tradition méditerranéenne. Ces édifices contrastent nettement avec l'habitat traditionnel préexistant, mais aussi, semble-t-il, avec la plupart des autres bâtiments contemporains édifiés sur ces sites. Il s'agit, en effet, de demeures de prestige dont la conception, la construction et la décoration intérieure sont, sans doute, à mettre au compte d'architectes, d'artistes et peut-être même de maçons italiens ou provinciaux. Il n'en va pas de même des propriétaires qui, d'après les observations archéologiques, faisaient partie de l'élite indigène. Cette situation traduit clairement un phénomène d'acculturation qui ne produira, cependant, tous ses effets qu'avec l'abandon de ces villes au profit de nouveaux chefs-lieux de cités situés dans les zones de plaine les plus proches.

Il est intéressant de noter que cette phase initiale d'acculturation de l'habitat ne se manifeste pas à Auch alors que la ville est peut-être déjà capitale de cité. L'architecture maçonnée y apparaît avec un décalage de près d'une génération par rapport à l'*oppidum* de Roquelaure-La Sioutat. Cette discordance pourrait s'expliquer par des raisons sociales et économiques, une partie au moins des élites ausques ayant fait le choix de continuer à résider sur l'*oppidum* et d'y investir dans la construction de somptueuses demeures.

Quoi qu'il en soit, cette politique de rénovation des centres urbains traditionnels, probablement initiée par les élites locales, se solde par un échec. La plupart de ces *oppida* furent, en effet, abandonnés à l'issue des réformes augustéennes entre 10 av. J.-C. et les années 30-40 apr. J.-C. au plus tard, au profit de villes de plaine.

Comment expliquer ce phénomène ? Pendant longtemps, on a cru que ce choix émanait seulement des nouvelles autorités romaines. Mais, en réalité, cette décision s'imposait d'elle-même en raison de l'inadéquation des centres politiques indigènes au nouveau contexte politique et administratif issu de la Conquête romaine. En effet, les chefs-lieux d'époque gauloise assumaient la fonction de capitale de peuples indépendants et leur implantation, souvent en des lieux dominants, répondait à des nécessités de contrôle du territoire ethnique. Après la Conquête, la réorganisation administrative conduit à un redécoupage des territoires indigènes en cités, qui apparaît effectif au moins à partir d'Auguste. Mais les villes qui sont à leur tête exercent désormais leurs prérogatives à l'ombre du pouvoir impérial. On le sait, cette mutation s'accompagne de la création d'un réseau routier de grande ampleur, qui privilégie les relations directes entre les grandes métropoles. Ceci explique que les *oppida*, souvent situés à l'écart des grands axes de circulation naturels, aient été abandonnés au profit de villes de plaine.

Créées *ex-nihilo* ou fruit d'une évolution sur place, les villes romaines de *Tolosa*/Toulouse et d'*Elimberris*/Auch partagent de nombreuses caractéristiques. Leur choix semble montrer que la situation topographique et le lien avec la voie importaient plus que le maintien à tout prix de l'occupation des lieux. Ainsi, la création des capitales de cités sous Auguste s'effectue en terrain vierge dans le cas de Toulouse et dans le cadre d'une agglomération préexistante à Auch. Ces deux agglomérations marquent une nouvelle étape dans l'histoire urbaine.

Au-delà des particularités locales, l'investissement tardo-augustéen et tibérien dans ces deux villes prend des formes proches. La trame urbaine répond à un quadrillage régulier qui, à Auch, respecte les axes directeurs préexistants. Cependant l'occupation des îlots semble s'adapter aux besoins dans le cas d'Auch, alors qu'à Toulouse, les parcelles périphériques semblent loties de manière progressive. Les rues sont dès lors associées à des structures d'assainissement (fossés, caniveaux, voire égouts) et la maçonnerie constitue la norme pour la base des murs, même si les élévations sont encore fréquemment en terre.

Les centres civiques sont construits sensiblement durant la même période, c'est-à-dire entre 20 et 30 apr. J.-C. À Auch, la construction de l'*area* du *forum* a entraîné la destruction d'un quartier d'habitations antérieur. La seconde moitié du Ier s. apr. J.-C. marque un tournant dans le développement urbain

des deux villes. À Toulouse, le centre civique et ses abords sont en grande partie reconstruits. À Auch, cette phase coïncide avec une réfection du réseau viaire, la généralisation du réseau d'égouts mais aussi la reconstruction de quartiers entiers.

En territoire tolosate et ausque, la période comprise entre César et Auguste coïncide avec une phase de mutation des formes urbaines et architecturales, dont on retrouve peu d'exemples pour le moment à l'échelle de la Gaule intérieure. L'acculturation apparaît donc progressive et prendra sa forme la plus aboutie seulement à partir de la fin du règne de Tibère, à travers l'érection de centres civiques monumentaux et la généralisation de l'architecture maçonnée. Ces exemples montrent aussi que la problématique des capitales de cités, d'une manière générale, gagnerait à intégrer les données sur la période qui s'étend de la fin de l'Indépendance au début du règne d'Auguste.